



## **REDACTION JURIDIQUE (étudiant.es de 3e année du Bachelor)**

### **Inscription aux cours et aux examens**

#### **1° Inscription aux cours (formulaire IEL)**

Dans une 1e étape, l'inscription au cours de Rédaction juridique ne sera proposée que sous le nom de la Prof. Julia XOUDIS (quel que soit le professeur responsable de votre Rédaction juridique).

Vous devez vous y inscrire, *alternativement* :

#### **a) En automne** (du 16 au 23 octobre 2023)

si le cours dans le cadre duquel vous effectuerez la rédaction selon l'attribution faite par la faculté a lieu en automne ou est dispensé sur une base annuelle,

#### **b) Au printemps** (du 4 au 11 mars 2024)

si le cours dans le cadre duquel vous effectuerez la rédaction selon l'attribution faite par la faculté a lieu au printemps.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE DROIT**

## **REDACTION JURIDIQUE (étudiant.es de 3<sup>e</sup> année du Bachelor)**

### **2° Inscription aux examens (formulaire IEL)**

Dans une 2<sup>e</sup> étape, vous effectuerez une inscription à l'« examen » de Rédaction juridique, cette fois-ci sous le nom du professeur en charge du cours dans le cadre duquel vous avez attribué.e par la faculté.

Vous procéderez à cette inscription dans le délai correspondant à la session d'examens à l'issue de laquelle vous devez recevoir votre résultat, selon les communications faites par l'enseignant.e responsable (Cf dates page suivante).

Vous veillerez à respecter la procédure et le délai pour le dépôt de votre travail, fixés exclusivement par l'enseignant.e responsable.

# 2023-2024: Inscription en ligne (IEL) / Dates sessions d'examens portail.unige.ch

## 1<sup>e</sup> étape: IEL aux cours

16-23 oct.  
23

4-11 mars 24

Cours  
d'automne

Cours  
annuels

Cours de  
printemps

## 2<sup>e</sup> étape: IEL aux examens

30<sup>oct.</sup>-6 nov.  
23

18-25mars 24

8-15 juil. 24

## Sessions d'examens

Cours  
d'automne

Cours  
annuels

Cours de  
printemps

janv.-fév.:  
\*12.1-5.2.24

mai-juin :  
\* 24.5.25.5  
27.5-17.6. 24

août-sept. :  
\*19.8-9.9.24

\*Dates sessions d'examens : sous réserve de modifications